

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une assemblée publique de consultation du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 19 h 30, le 12 novembre 2018, à laquelle sont présents les membres suivants : M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière et monsieur Alexandre Lamarre, inspecteur municipal, sont également présents.

Monsieur Jonathan Alix est absent.

L'avis public avisant de la tenue de cette assemblée est paru dans le journal *L'Avenir et des Rivières* le 24 octobre 2018 et a été affiché au babillard de l'hôtel de ville, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien et au babillard de la caisse Desjardins, au 101 rue Canrobert à Ange-Gardien.

### **PRÉAMBULE**

Monsieur le maire explique que le but de cette assemblée publique de consultation est d'entendre les personnes intéressées par les modifications apportées par le premier projet de règlement suivant :

- Premier projet de règlement numéro 836-18 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant les zones 104 et 106.

Monsieur Alexandre Lamarre explique les modifications apportées au règlement de zonage numéro 617-05 par le premier projet de règlement numéro 836-18.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire entend les personnes qui désirent s'exprimer et monsieur Alexandre Lamarre est invité à répondre aux questions en lien avec le règlement.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée à 19h55.

---

Yvan Pinsonneault, maire

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière